

Image not found or type unknown



Iregularite pour salaire horaire

Par **balaban**, le **12/06/2009** à **09:44**

Bonjour,
Je suis salarié dans une société de bâtiment sur le contrat CDI depuis 2 ans. Mon
congé payé est régularisé par la caisse de congé payé de bâtiment. L'année dernière mon
salaire horaire était de 11,61 pour 1855 heures travaillées. Cette année de 11,32 pour 1416
heures travaillées et 117 heures d'arrêt de maladie. Est-ce normal que le salaire horaire varie en
baisse cette année ? Pourquoi ?